



CONSEIL COMMUNAL
NOVILLE

EXTRAIT

du registre des délibérations

Séance du 19 juin 2025

Présidence : Yves PELLET

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- **Vu** le préavis n° 03-2025, du 02 juin 2025, rapport de gestion et comptes 2024 ;
- **entendu** le rapport de la COFIGE sur la gestion et les comptes 2024 ;
- **considérant** que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- **d'adopter** les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2024 tels que présentés ;
- **d'approuver** le rapport de gestion pour l'exercice 2024 tel que présenté ;
- **de donner décharge** à la Municipalité pour la gestion de l'exercice 2024.

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à l'unanimité.

Noville, le 19 juin 2025

Extrait conforme. L'attestent :

Le Président

Yves PELLET



La Secrétaire

Virginie KIRCHHOFFER